

COMITE DE SOUTIEN POUR GOR MKHITARYAN, 22 ans, jeune arménien,

résidant jusqu'à présent à 30340 SERVAS,

Décision d'expulsion !

Le préfet du Gard lui a adressé le 19 novembre 2018 une OQTF (obligation de quitter le territoire français) et en appel le TA (tribunal administratif) de Nîmes l'a confirmée.

Aussi, le mardi 17 décembre 2018, c'est grâce à coup de chance inouïe, - un retard important pour le départ de l'avion, - que Gor n'a pas été embarqué contre son gré vers l'Arménie.

Et pourtant ce jeune de 22 ans :

- est en France depuis 6 ans, et en août 2018 il avait déposé une demande d'autorisation de séjour en même temps que sa famille;
- depuis 3 ans il est bénévole aux Restos du Cœur de Salindres, et les bénévoles des Restos du Cœur de Salindres, qui le connaissent et l'apprécient, viennent, deux fois, à un an d'intervalle, de co-signer une attestation de soutien en sa faveur ;
- il parle couramment le français ;
- il a une promesse d'embauche (sous condition de l'obtention d'une autorisation de séjour) ;
- il est sur le point de se marier avec une jeune française...

Nous ne comprenons pas que la décision du préfet n'en tienne pas compte.

Pour justifier sa décision, le préfet a écrit que *la preuve de son intégration sociale et locale n'est pas apportée !*

Nous savons que dans le village de Mialet pour Herminé et Sargis, jeunes arméniens, un "Comité de soutien à Herminé et Sargis", comprenant de nombreux habitants du village et de ses environs, a permis au final de leur faire obtenir une autorisation de séjour.

Nous qui côtoyons et connaissons Gor, avons décidé de créer officiellement un "**Comité de soutien à Gor**" sur ce modèle, **à Salindres, à Servas et les villages environnants**, afin de manifester visiblement notre solidarité à son égard.

Alors il sera possible et plus facile d'expliquer la situation réelle de Gor à nos concitoyens, et de sensibiliser les élus de nos villages et du département, ainsi que des députés, - et transmettre au préfet notre demande que sa décision soit : d'accorder une autorisation de séjour à **Gor**, ce jeune homme, qui, contrairement à ce qui a été dit à tort, est **bien intégré localement et socialement**.

Si vous êtes d'accord avec notre démarche de soutien,

si vous souhaitez signer la pétition proposée par le Comité de soutien à Gor,

merci de bien vouloir mettre sur la feuille ci-après :

- votre nom et prénom, votre adresse postale ou bien votre adresse-mail, et votre signature

(**et la retourner** => soit à la personne que vous connaissez et qui vous a envoyé ce mail
ou transmis ce message)

=> soit à l'adresse-mail indiquée en bas de page

